



Article no. 5.61010-E10

715.00 CHF

excl. 8.1% TVA (57.92 CHF)

Le décapant SORB®XT Stripper a spécialement été développé pour l'élimination des revêtements de surface et est breveté et certifié dans le monde entier.

Description

SORB®XT Stripper est prêt à l'emploi et permet d'enlever sans effort l'amiante, les couches de peinture ainsi que les revêtements EP, PU, PVC, acrylate et styrène-acrylate.

SORB®XT Stripper agit à base d'alcool benzylique, d'eau et d'huile pénétrante. Il « craque » et neutralise tous les revêtements dans lesquels des chaînes de carbone sont présentes - jusqu'au support minéral.

Propriétés :

- le matériau est humide et plastique
- valeur pH neutre
- peu odorant, coloré
- non toxique
- fortement dégraissant
- pâteux, de consistance stable, même en hauteur
- diluable à l'eau (5%-40% d'eau)
- décape toutes les substances avec des chaînes en plastique jusqu'à 3 cm d'épaisseur, même les plus difficiles comme les revêtements bi-composants ou même l'amiante

Domaines d'application :

- système de désenrobage des matières plastiques
- système de décapage de peinture
- élimination de substances nocives
- protection anticorrosion préparatoire

Avantages :

- temps de travail plus efficace
- jusqu'à 500m² possible en une journée
- élimination plus facile
- pas de libération de substances nocives

Spécifications techniques

Stockage :

- les récipients d'origine hermétiquement fermés se conservent au moins 1 an dans un environnement sec à des températures comprises entre +5°C et +30°C.

Application :

- SORB®XT Stripper est appliqué non dilué sur le revêtement de surface à enlever.
- le produit peut, selon la technique de pulvérisation, être dilué avec de l'eau pour faciliter son application
- après l'application du SORB®XT Stripper, les surfaces doivent être suspendues avec un film. La suspension empêche le séchage du SORB®XT Stripper et intensifie le décollement de l'ancien revêtement.
- Le temps d'action dépend de la température ambiante et du revêtement de surface à enlever, ainsi que de son épaisseur.

Après l'application :

- les revêtements sont soit complètement détruits, soit suffisamment ramollis pour pouvoir être enlevés mécaniquement.
- après un temps d'action suffisant, l'ancien revêtement ramolli peut être enlevé à l'aide d'une spatule ou d'un nettoyeur haute pression.
- en cas de revêtements contaminés ou de substances dangereuses pour l'environnement dans l'ancien revêtement, les restes enlevés doivent être récupérés et éliminés.
- les dispositions légales doivent être respectées lors de l'élimination

*Toutes les informations et images sont fournies sans garantie, sous réserve de modifications, nos conditions générales de vente s'appliquent.